

LOISIRS À PROXIMITÉ :

Randonnée de la Source de la Marne

Balisage : 

Distance : 15 km

Durée à pied : 3h30

Durée à VTT : 2h30

Niveau à VTT : difficile



Escalade sur les falaises de Cohons

Située entre Cohons et Noidant-Chatenoy, c'est une des rares falaises intéressantes de la région par son ampleur et sa hauteur (jusqu'à 25 m).

Ancienne carrière de Langres, elle présente de nombreux tronçons en bon rocher calcaire très adhérent voir abrasif.

La falaise est orientée au Sud, donc bien ensoleillée. A son pied, la végétation permet toutefois de se mettre à l'ombre. Elle est bien protégée du vent et le rocher sèche exceptionnellement vite après la pluie.

Toutes ces caractéristiques en font un site idéal pour la pratique de l'escalade...



COHONS

Un village qui se visite !



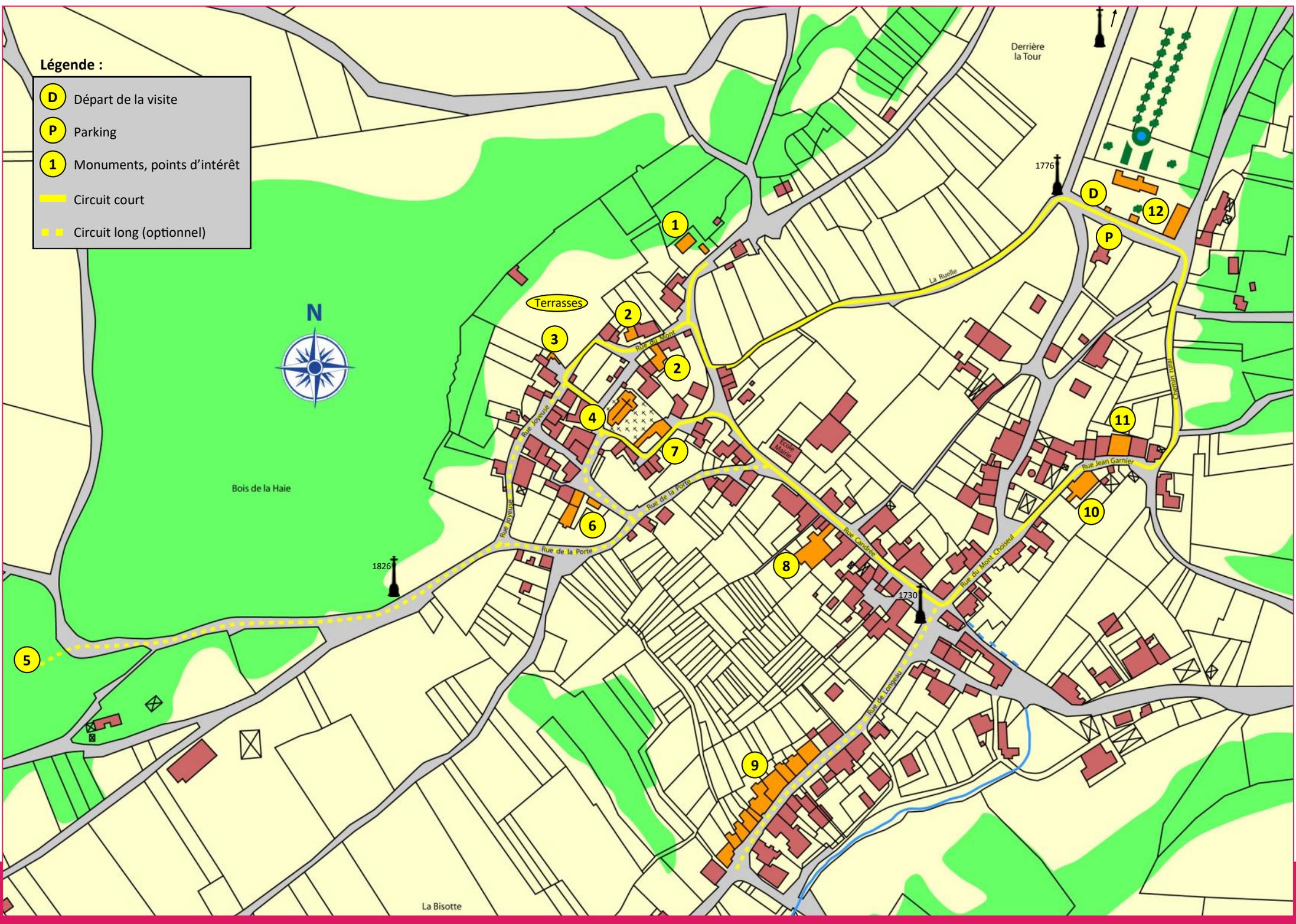
AGENCE D'ATTRACTIVITE DE LA HAUTE-MARNE
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LANGRES
52200 LANGRES
Tél : 03 25 87 67 67
E-mail : langres@attractivite52.fr
Internet : www.bienvenue-hautemarne.fr

Textes : Alain Catherinet - © Photos : Jean-François Feutriez
© Photos du Jardin et château de Sillière : Isabelle et Jérôme Sauvegrain

www.bienvenue-hautemarne.fr

Légende :

-  Départ de la visite
-  Parking
-  Monuments, points d'intérêt
-  Circuit court
-  Circuit long (optionnel)



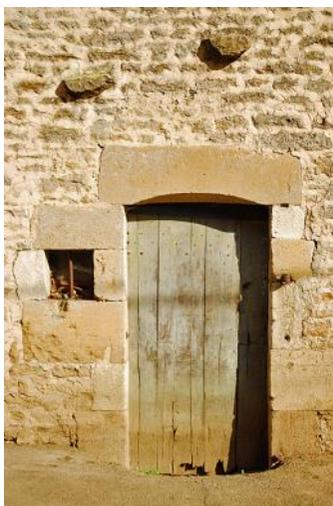
Au départ du parking, face au portail du Château de Silière.

Le village actuel est bâti sur le versant septentrional de la *cuesta* du Plateau de Langres, à l'endroit de l'effondrement de la plaine de la Saône, en tête d'un vallon N-E / S-O qui descend en pente douce vers la vallée de la Vingeanne au sud de Longeau. C'est dans cette région d'effondrement multifacillé qu'apparaît Cohons, implanté exactement sur la grande faille de Longeau à Chalindrey qui partage le village en deux, avec au sud du village, les argiles grises surmontées des grès liasiques du Domérien supérieur, et dans sa partie nord, les argiles toarciennes surmontées des calcaires du Bajocien inférieur. Une configuration qui permet la résurgence entre ces deux dernières couches au Nord du village de nombreuses sources (exactement 25 sources), ce qui a occasionné pour Cohons le surnom de « village aux cent sources » et à un dicton :

***Cohons boit l'eau sans peine
Chaque maison a sa fontaine.***

La remarquable situation de cette côte dominant l'effondrement de la plaine de la Saône aux résurgences nombreuses, ont fait du rebord du plateau un lieu occupé dès les temps préhistoriques et notamment au Néolithique, comme l'attestent de nombreux silex trouvés autour du village. Mais c'est surtout l'éperon barré de la Vergentière à l'Ouest du village, situé à moins d'un kilomètre de la grande voie d'Agrippa (l'actuelle RN74 au tracé sans doute protohistorique) fouillé par Louis Lepage 1976 à 1985, qui a retenu les populations du Néolithique moyen jusqu'à l'âge du Bronze final I-IIa (environ de 2500 à 1150 BC). Le site a pu être ensuite occupé sporadiquement à l'époque gauloise puis par les Romains ainsi que la plupart des éperons de la région, comme l'attestent les vestiges retrouvés.

Enfin, les Gallo-Romains ont certainement occupé le territoire de Cohons, où des vestiges de constructions et de villas ont été reconnus autrefois en plusieurs endroits.



Le sentier de la Ruelle :

Ce sentier qui reliait autrefois le quartier épiscopal (le « Château de la Tour ») à l'église, serpente entre deux murs en pierre sèche recouverts de dalles plates posées à plat, symbole de ce vieux village où la pierre et l'eau sont partout présents et font bon ménage.

Concernant les origines lointaines du village, on observera que le nom de Cohons, tout comme son proche voisin Heuilley-Cotton (situé derrière le bois dans le coteau sur la gauche), suggère une création commune de ces deux villages vers la fin du premier millénaire, par un supposé *Cotto(n)* ou *Cot(t)inus* dont on ignore généralement tout, mais dont la tradition rapporte que son *castrum* aurait été bâti au milieu du IXe siècle sur les hauteurs du village.

Pourtant Cohons ne rentre véritablement dans l'histoire qu'au XIIe siècle, avec une seigneurie laïque déjà divisée (signe de son ancienneté) entre les maisons de Montsaugeon et de Tilchâtel. Vers la fin du XIIe siècle, Guy de Tilchâtel vend tous ses droits et possessions au Chapitre de Langres, qui dotera en 1201 l'hôpital Saint-Laurent de Langres nouvellement fondé sur ces biens récemment acquis à Cohons et à Vaux-sous-Aubigny. De même, les descendants de la maison de Montsaugeon, soit laïcs (comme Walo et Barthélémy chevaliers de Montsaugeon en 1220), soit comme chanoines de Langres ou doyen du Chapitre (comme Jacques en août 1122 ou Girard en 1180), font des dons ou fondent en ce lieu leurs anniversaires (ou services mortuaires), renforçant ainsi les possessions du même Chapitre à Cohons.

Le reste de la seigneurie appartient en 1214 à Rainaud chevalier de Cohons frère de Barthélémy, tous deux fils de Marguerite de Cohons (fille d'Hugues de Montsaugeon et Marguerite de Frolois) et Barthélémy de Nogent. Rainaud, qui est marié à Isabelle, fille de Renaud de Nogent, prend le titre de « chevalier et seigneur de *Coun* » (c.à.d Cohons) ». La même année, il donne à l'abbaye d'Auberive le droit de pâturage sur tout le territoire de Cohons et de Germaines, à l'origine de la présence des cisterciens à Cohons qui y posséderont aussi une vigne, et donne à l'évêque de Langres tous ses biens à Montsaugeon.

Après sa mort en 1224, sa fille Marguerite, mariée avec Rénier de Nogent (de la célèbre famille de Nogent en lutte contre les avancées du Comte de Champagne dans la région), hérite de cette portion de seigneurie laïque. Rénier fait reconstruire l'ancien donjon des sires de Tilchâtel sous l'église de Cohons qu'il appelle « tour neuve », et agrandit cette maison-forte ou *forteritia* de fossés abritant des bâtiments pour ses hommes du village. Mais ces ouvrages dépassent d'un pied dans le terrain du Chapitre (soit env. 30 cm) en empiétant sur le cimetière, et donc sur les droits des chanoines. C'est pourquoi en 1228, Rénier est condamné par sentence épiscopale à détruire tous les ouvrages commencés.

A partir de cette date, la seigneurie de Cohons est essentiellement partagée entre la famille de Nogent et le Chapitre de Langres qui en possède la plus grosse partie, car l'abbaye d'Auberive n'y possède que quelques droits de pâturage, une vigne et quelques tierces (ou droit du tiers des fruits de la terre) acquises en plusieurs fois entre 1198 et 1274. Mais dès 1252, l'évêque de Langres commence à prendre pied à Cohons quand, Vienet de Saint-Broing vend à l'évêque Guy de Rochefort les revenus qu'il possède à Cohons et à Heuilley-Cotton ; et la même année, Félicie de Cohons, veuve de Clément autrefois maire de ce lieu, vend à l'évêque ses parts dans le « moulin *vicani* » (en français « le moulin du doyen ») ainsi que d'autres droits et amendes.



Se diriger vers le calvaire fleuri, visible au delà du carrefour avec la grande rue.

Il a été érigé en 1776, en l'honneur de Claude Sautot et Marie Minguet son épouse (mariés le 20 janvier 1761), par Nicolas Sautot laboureur grand-père du marié, et a été béni le 23 juin 1776 par les curés conjoints de Saints-Geosmes, Cohons et Heuilley-Cotton, en présence de la plupart des habitants. Comme tous les calvaires entourant l'ancien village, il fait partie de l'ensemble des calvaires périphériques qui délimitaient autrefois l'espace béni et protecteur dans lequel il était permis de construire. Par son architecture, il est tout à fait représentatif des calvaires de la fin du XVIIIe siècle dans la région.

S'engager dans "le Sentier de la Ruelle", au balisage vert et jaune.

Mais en juillet 1239, l'évêque Robert de Torote achète la plus grosse partie de l'importante seigneurie de Cohons à Gauthier de Nogent. Aussitôt, Thibaud IV comte palatin de Champagne et de Brie qui avait acquis l'autre partie de la seigneurie du même Gauthier et de ses proches, cède à l'évêque de Langres sa part de seigneurie en procédant à un échange, contre moitié de la châtellenie épiscopale de Montigny-le-Roi, (avec des droits à Bonnecourt, Frécourt, Lavernoy et Choignes) et des possessions du Chapitre à Mandres-la-Côte. L'évêque est désormais le principal seigneur à Cohons, où il possède des droits très étendus.

A la suite d'un différend sur les tierces de Cohons en 1259, l'Evêque de Langres et les religieux d'Auberive s'entendent par une transaction, pour partager par moitié les tierces sur des terres qu'Evrard de Cohons avait jadis données aux cisterciens, mais qu'exploitaient les hommes de l'évêque. Pour ce faire, ils s'engagent à faire construire à frais communs une grange pour y entreposer les tierces.

Le Chapitre de Langres percevait seul les dîmes dans une grange dîmeresse (qui restera longtemps au milieu et en contrebas de la Rue Carron-Maire) ; il avait encore la nomination de la cure, et possédait quelques biens fonciers et vignes en Soote au dessus du village, quelques censives et surtout la seigneurie sur le terrage dit « de saint Julien ». Aussi, le trésorier du Chapitre portait aussi parfois le titre de « seigneur de Cohons ».

Restes de l'ancienne maison-forte de l'évêque :

Grâce à cet échange réalisé en 1239 entre l'évêque et le comte de Champagne (que ratifia Saint-Louis en personne l'année suivante) et à ces donations particulières, la seigneurie du village passe en majorité à l'évêque de Langres : c'est là l'origine de la seigneurie de l'évêque à Cohons. Dès lors, l'évêque installe ses instruments du pouvoir tels qu'ils sont décrits dans le terrier de 1334 (c.à.d l'inventaire de ses biens fonciers), et en premier lieu une tour (ou donjon) dans la prairie latérale au village, encore appelée avec un ensemble de bâtiments formant basse-cour, colombier, granges, vergers et pourpris (ou enclos seigneurial) contigus, maison-forte ou *hospitus*. On peut apercevoir sur la gauche à mi-parcours du Sentier de la Ruelle la ferme actuelle appelée « Ferme de la Tour », qui en indique l'emplacement ; le mur qui longe le sentier sur notre gauche perpétue les vestiges de son pourpris. L'évêque installe encore un officier également fermier qui prend le titre de « maire », à charge de 6 sols de redevance par an et de l'ost en armes (ou service armé annuel) avec deux chevaux. Il fait construire un four banal (aujourd'hui détruit dans le bas de la cour de l'école), « que s'il vient à périr, les habitants de Cohons sont tenus de le rétablir à leurs frais », et dont le bois de chauffage est à prendre dans les forêts voisines de l'évêque. Il possède également « le moulin du Doyen » (moulin du Mai) et le « moulin sous l'étang » ou « du révérend » (dit le moulin du Foultot après 1480), auxquels les habitants sont tenus sous peine d'amende, de moudre leurs grains préalablement séchés dans le four banal. L'évêque de Langres qui était haut justicier à Cohons avait encore institué deux autres sergents en plus du maire : un doyen et un corvier (titres de ses officiers), chargés de faire respecter ses intérêts. Il possédait également des droits considérables en cens et rentes foncières, corvées et droits de charrues sur le territoire, le droit de pêche sur la rivière, ainsi que des droits d'usage assez nombreux, dont celui assez curieux de faire prendre de la plume et du linge pour ses « maisons » de Bourg et de Cohons.

Parallèlement, le Chapitre de Langres acquiert entre 1245 et le XVIIIe siècle de nombreuses terres, vignes, prés et chenevières (ou plantations de chanvre) jusque dans le village. Il est à Cohons le plus gros propriétaire foncier après l'évêque, surtout concentré sur la forêt et les

terres de Soote et possède la totalité du terrage dit « de saint-Julien » dont il est seigneur, y plaçant son propre maire. Il possède également quelque redevances dans les tailles et les cens, ainsi que les dîmes des vins sur ses terres qu'il partage avec le curé.

Pendant la Guerre de Cent ans, la maison-forte de l'évêque qui était occupée par le parti des anglais (la « Ferme de la Tour »), fut reprise par les langrois fidèles au roi, et rasée en 1432 avec la maison-forte d'Heuilley-Cotton et tous les châteaux alentours, laissant le village en ruines. Le dénombrement de l'évêque Gui Bernard du 28 novembre 1464 le décrit ainsi : « Nous avons à Cohons une vieille tour dès longtemps a en ruine ; ensemble le pourpris et jardin ainsi que le mur le démontre, avec la grange qui sont en désert... » (c'est-à-dire en ruines). La maison-forte de l'évêque ne sera pas reconstruite, elle n'est plus aujourd'hui qu'une exploitation agricole aux bâtiments plusieurs fois remaniés, sans grand intérêt historique.

Au XVIIe siècle lors de la Guerre de Trente ans, le village eut encore à souffrir des incursions continuelles des troupes de Gallas, du duc de Lorraine et de leurs alliés dans la région langroise, ainsi que de leur cortège habituel de pestes et de famines. Les passages de troupes sont continuels : le 12 avril 1639, les Croates de Jussey et de Jonvelle viennent piller la banlieue de Langres, brûlent Champigny, saccagent Heuilley-le-Grand, Piépape et Grenant, ravageant toute la campagne. Le 13 juin 1642, les Croates et les Comtois de la garnison de Gray viennent attaquer Longeau, et massacrent les villageois voisins qui tentent de leur couper la retraite. Le 11 février 1643, les mêmes viennent à Cohons « et là, ont prins et emmenez plusieurs hommes prisonniers et grande quantité de bestial, ce qui leur a causé une grande ruyne » ; puis revenus de nouveau le 27 août, « ont emmenez vingt trois chevaux de ce lieu [de Cohons], ce qui causa presque la ruyne dudict village », dit un témoin du temps. Enfin, le 24 septembre 1651, ce n'est pas moins de quatre compagnies de chevaux légers du régiment royal de Jersey qui logent dans la grange aux dîmes des chanoines, et la malmènent jusqu'à la mettre par terre.

Pourtant, le village ancien groupé autour de l'église et de la Fontaine Sainte-Marie sera reconstruit, sous l'administration de maires issus de grandes familles langroises, tels les Girard, les Du Molinet (seigneurs de Rosoy) et les Voinchet. Le village, qui avait pris de l'extension lors du grand pic de population à la fin du XVIe siècle dans la grande rue de la mairie (Rue Candrée) et dans le quartier du château de Silière, verra une seconde extension importante aux XVIIIe et XIXe siècles dans la partie basse du village (Rue de Longeau) à une époque où la population est maximale, culminant à 590 habitants en 1770 et jusqu'à 680 habitants en 1892 (contre seulement 261 habitants au dernier recensement de 2008).

Toujours sur le Sentier de la Ruelle, on remarquera après une rampe monumentale en pierre dans un pré à gauche, une rigole couverte de grandes dalles en travers du sentier, dont les eaux d'écoulement ont déposé dans le pré en contrebas, un important dépôt de tuf.

Arrivé dans le village, monter la rue à droite.



1

Le « Château de la Source »

En haut de la rue, avant de bifurquer à gauche dans la Rue du Mont, remarquer dans le haut de la pente légèrement sur la droite, une grosse maison bourgeoise carrée avec perron et lucarnes de toit d'allure citadine, dont la propriété est entourée de hauts murs.

C'est une demeure construite en 1800 par le chanoine Cardeur de Langres, qui en fait sa résidence secondaire à

la belle saison. Plus connue sous l'appellation de « Château de la Source », cette demeure qui est remarquablement située au dessus des jardins du village, a été successivement la propriété des familles langroises Arnoud, Renard, Metman, avant d'appartenir aux familles Clère puis Tartarin de Cohons.

2

Les linteaux du château

Au fond de la Rue du Mont, au niveau de la croisée, on observera à gauche au N°6 au fond d'une cour, un ancien linteau, et de l'autre côté de la rue, deux autres linteaux superposés. Ils proviendraient, selon la tradition, de l'ancienne maison-forte de l'évêque de Langres. Mais la date de 1560 portée sur un des linteaux est bien postérieure à la disparition de ce « château » en 1432, ce qui rend la tradition non fondée.

Au N°6, le linteau présente un cartouche orné de trois rameaux de chêne en fruits posés successivement sur deux cuirs, aux initiales L et B, armoiries possibles de la famille De Darnay.

En face dans la rue, on peut voir un écusson posé sur un cuir daté de 1560 aux initiales O,M et G,B (ou l'inverse), surmontant trois coquilles saint-Jacques telles qu'elles sont représentées par exemple, dans les armoiries de la famille De Belmont. A côté, est un autre grand cartouche sur cuir, portant l'inscription « Dominus virtutum nobiscu(s) susceptor noster den(is) Jaco(bus) ». Cette phrase, qui a longtemps intrigué les chercheurs, est tirée du refrain du psaume « Dieu est avec nous » n°46 (45) de la Bible, et signifie littéralement « Le seigneur des puissances est avec nous ; notre soutien, c'est le dieu de Jacob ».

Au vu de leur message religieux, il semble que ces linteaux puissent provenir, soit de l'une des anciennes cure présentes autour de l'église, soit plutôt de l'église elle-même, reconstruite en plusieurs phases après les guerres de la fin du Moyen-âge, son portail actuel n'étant que du XVIIe siècle.

Arrivés au carrefour, on entre dans la Rue Joyeuse. Observer en face dans le coteau les anciennes terrasses de la « maison du billard », formant un jardin actuellement en cours de réfection.

Remarquer cette rue qui passe entre deux hauts murs de propriétés en pierres sèches couverts de laves : celui de gauche est à pierres nues, et celui de droite présente un enduit « à pierres vue ». Remarquer dans le premier virage, les grosses pierres posées debout contre le mur, qui

3

La « fontaine Sainte-Marie »

Des 25 sources qui traversent le village, la Fontaine Sainte-Marie-du-Mont, est sans doute la plus importante de toutes. Mais c'est surtout la plus visible grâce à sa fontaine monumentale en forme d'oratoire, abritant une source abondante sourdant au pied des falaises calcaires sur les marnes liasiques. Déjà signalée en février 1236 sous le nom de "fontem qui dicitur fons sancte Marie" dans une donation du curé "Mauricius" de Cohons au prieuré de Saints-Geosmes, la Fontaine Sainte-Marie a toujours été réputée pour les vertus thérapeutiques de ses eaux (dont on a perdu jusqu'à l'usage), ainsi que pour ses vertus prophylactiques.

Les eaux de la fontaine Sainte-Marie-du-Mont, qui courent librement dans le coteau, alimentaient jadis les fossés de l'éphémère maison-forte de Rénier de Nogent au XIIIe siècle. En s'écoulant au milieu du village, ces eaux qui ont toujours été d'une utilisation à la fois pratique et ludique pour tous, ont longtemps été une source de conflits et de procès aussi anciens que nombreux, tant l'eau de cette fontaine était convoitée. Mais étant la propriété de tous, l'eau doit encore aujourd'hui pouvoir s'écouler librement, son parcours n'admettant aucune retenue.

Le monument de la fontaine, en pierre de Cohons, daté de 1778 (probable restauration), présente une voûte en plein cintre sous laquelle sourd l'eau, qui va se jeter après collectage, dans un premier bassin où venaient boire les bêtes, puis dans un plus grand ayant pour fonction de servir de lavoir à ciel ouvert. Au dessus de la voûte, un édifice en forme d'oratoire surmonté par une toiture à deux pans surmontée d'une croix en pierre, présente trois grandes niches en plein cintre. La première au centre, abrite une grande statue de la Vierge Marie. A sa gauche, les photos anciennes nous montrent une statue de saint Anne portant Marie enfant, et à droite un saint Laurent, là où on attendrait plutôt un saint Joseph, l'ensemble ayant peut-être symbolisé l'exemple de la Sainte Famille. La statue de saint Laurent ayant été cassée il y a plusieurs décennies, fut alors remplacée par une statue du Sacré-Cœur en bronze (provenant, dit-on, de la maison des sœurs du village), peinte en ton pierre dans les années 1980. Mais rangée dans l'église, cette dernière a été remplacée à l'occasion de la rénovation de la fontaine en l'an 2000, par une copie de sainte Anne réalisée par l'entreprise Grépin tailleurs de pierres à Cusey, sur le modèle d'une autre statue de sainte Anne présente dans la chapelle du même nom à Buzon.

Enfin, un fragment ancien de trinité du XVe siècle disposé dans le mur à droite de la fontaine, était peut-être placé anciennement à la place de la croix sommitale que l'on peut voir aujourd'hui.

En l'an 2000, l'ensemble de la fontaine, qui avait accusé le poids des années et des aléas climatiques, bénéficia d'un toilettage en profondeur dans le cadre de l'opération « Pierres et Terroir ». L'ensemble de la façade de l'édicule et le pourtour du lavoir subirent à cette occasion un rejointoiement à la chaux hydraulique naturelle et un nettoyage, après démontage des pavés puis décaissement, afin de réaliser un support béton en sous-œuvre.

L'ensemble de la « Fontaine Sainte-Marie » de Cohons avec la fontaine, le lavoir et l'abreuvoir, est classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 24 décembre 1986.



Prendre la ruelle située juste en face de la fontaine, à l'endroit où le mur en pierres sèches offre un bel arrondi, pour se diriger vers l'église.

Arrivé à l'extrémité de cette ruelle, laisser le bâtiment à droite qui a servi d'école au cours du XIXe siècle, avant d'être transformé en fromagerie coopérative de 1924 à 1975, pour admirer dans la rue en face de l'église une petite chambre à four avec son toit à l'ancienne encore couvert en laves. Elle était autrefois sous la protection d'une statuette placée dans la niche vide surmontant le linteau de la porte.



4

L'église Notre-Dame-de-la-Nativité

Mal connue jusqu'alors, l'église de Cohons qui occupe vraisemblablement l'emplacement de l'ancien oratoire mérovingien du lieu, ne conserve de l'époque de sa reconstruction vers le milieu du XIIe siècle que les piliers carrés chanfreinés et massifs de la nef, supportant jusqu'en 1744 les arcs doubleaux d'une voûte primitive en berceau (disparue après cette date), alors que les collatéraux étaient planchetés. Un chapiteau travaillé au trépan visible en réemploi dans la Rue Candrée provenant très probablement de l'église, confirme cette datation, qu'appuie la présence du premier curé connu, Guichard, dès 1193.

Ravagée tout au long des guerres de la fin du Moyen-âge, le chœur a été refait en moellons très probablement au cours du XVe siècle sur croisées d'ogives, avec l'ensemble du transept aux bras peu saillants, et le portail dans le siècle suivant.

Mais le portail fut de nouveau réédifié dans le courant du XVIIe siècle en tour-porche (sans doute après les événements de 1643), comme l'atteste son style classique, avec porte en plein-cintre surmontée par un entablement engagé que supportent deux colonnes toscanes posées sur dés, le tout surmonté par une vierge dans une niche moulurée encadrée par deux esses, qu'avait rapportée le curé Anatole Barrillot (1813-1817) après la Révolution. A gauche du portail, l'accès aux combles et aux cloches se fait par une tourelle extérieure hors-œuvre conservée sans sa toiture d'origine, abritant un escalier à vis du XVIe siècle, qui pouvait jouxter un portail de la même époque dont proviennent probablement les linteaux vus précédemment.

Au XVIIIe siècle, l'ensemble de l'église subit de gros travaux, sous l'impulsion de l'architecte langrois Claude Forgeot, au service des chanoines. En 1744 dans la nef couverte de laves, les piliers, la voûte et la charpente sont déposés, puis les piliers sont remontés et la voûte remplacée par une autre en tuf local maçonnée en plein cintre, mais sans les arcs doubleaux ; de même, est refaite la voûte de la porte d'entrée dont les vantaux sont remplacés, les murs rejointoyés et la toiture du clocher en arcien refaite ; deux ans plus tard, les murs du chœur et ses contreforts extérieurs en petits moellons sont entièrement reconstruits en pierres de taille, la voûte étant seulement consolidée et reblanchie. Enfin en 1748, c'est toute la partie avant-chœur et l'arc triomphal qui sont reconstruits jusqu'à l'entrée des chapelles latérales, la voûte est réalisée en tuf et l'ensemble est



blanchi. Ces travaux de reconstruction totale de l'église, confèrent à l'ensemble de l'édifice une grande harmonie.



Dans le chœur à chevet plat, l'autel majeur en stuc avec table d'autel en calcaire, est surmonté d'un tabernacle et d'une exposition en bois formée d'un assemblage de deux statuette d'angelots, d'une gloire et d'une couronne formant dais. Le tout est encadré et surmonté par un retable monumental en stuc avec colonnettes encadrant la fenêtre axiale, que vient couronner une gloire sur fond de nuages parsemés de têtes d'angelots ailés. L'ensemble du XVIIIe siècle qui provient d'un atelier langrois, est classé depuis 1918.

Parmi les objets mobiliers, on voit de chaque côté de l'autel majeur une Vierge à l'enfant et un saint Didier sans attributs en bois polychrome du XVIIIe siècle, classées en 1918 ; on peut encore voir sur un pilier à droite dans la nef, une plaque de cuivre (49 x 36 cm) réalisée en mars 1748 par Jean (Baptiste) Gillot, Maître Fondateur à Langres, commémorant la fondation faite par Jean Drevon, marchand-libraire à Langres et Anne Diderot son épouse, de l'exposition et la bénédiction du Saint Sacrement le jour de la fête paroissiale de Cohons.

L'église de Cohons, desservie par les religieux du Chapitre de Langres qui percevaient seuls la dîme, vit défilé des chanoines prestigieux comme desservants de la paroisse : citons à titre d'exemple Guichard, doyen du Mège et premier curé connu de Cohons (en 1193) ; Christophe Roussat (1555-1575), oncle de Jehan Roussat maire de Langres ; Jean Thabourot archidiacre du Barrois et auteur de *l'Orchesographie* (en 1595) ; enfin Anatole Barillot, professeur puis directeur du grand séminaire de Langres (1813-1817). Jusqu'au XIXe siècle, Cohons avait pour annexe Percy-le-Pautel, qui venait enterrer ses défunts au cimetière par le « Chemin des morts » reliant les deux communes.



Dans le cimetière au sud, remarquer la façade arrière d'une ancienne maison notariale, dont la porte à l'arrière communiquant avec le cimetière, semble indiquer la cure primitive.

Dans l'entrée de la Rue de l'Eglise, remarquer également à droite la grosse bâtisse d'allure XVIIIe siècle aux nombreuses ouvertures murées, qui a également servi de cure à cette époque.

Dans le cimetière, on peut encore voir derrière le chœur de l'église, une maison du XIXe siècle avec jardin entourée de murs, qui communique aussi avec le cimetière. C'est la dernière cure connue du village.

On poursuivra à partir de l'église, soit par la Rue Joyeuse en direction du grand Escargot (circuit long), soit par la Rue de l'Eglise pour rejoindre le centre du village (circuit court).

CIRCUIT LONG (optionnel)



5 Le grand « Escargot »

En montant tout en haut de la côte, on peut pénétrer dans un sous-bois entouré de murs, dans lequel trône une curieuse construction en pierres sèches en forme de tronc de cône supportant à sa périphérie un chemin en spirale formant terrasses, jusqu'à une plate-forme sommitale. Il s'agit là d'un des quinze édifices recensés à ce jour dans la moitié sud du département, autrefois situé dans un jardin disparu envahi par le sous-bois.

Ces escargots, véritables fabriques de jardins, sont apparus au début du XIXe siècle dans les jardins anglais de la région. But de promenade ludiques ou fonctionnels qui permettaient de surprendre le promeneur et d'agrémenter son séjour, ils disparurent au début du XXe siècle quand apparurent les parcs paysagers beaucoup plus sages.

Le jardin, aujourd'hui disparu, était issu d'une partie de l'ancien domaine épiscopal de Cohons, composé de la vaste forêt de *Champ Bresson* (où nous nous trouvons) et celle de *Lahie* surplombant le village (de l'autre côté de la route), qui a été vendu comme Bien national le 26 avril 1808 au sortir de la Révolution.

Les deux acheteurs, Nicolas Daguin ancien maire de Langres–1795-97–(*Lahie* pour moitié) et les sieurs François Bertrand-Poinsot avocat à Langres et Charles-Michel Poinsot son beau-frère (*Lahie* pour l'autre moitié et *Champ Bresson*), font aussitôt réaliser des transformations de leurs domaines en jardins anglais, grâce aux manouvriers de Cohons qui extraient et transportent la pierre. A *Lahie*, Nicolas Daguin fait aménager les terrasses surplombant le village, y plante deux cèdres magnifiques (étêtés lors de la tempête de 1999), installe des bancs de pierre, aménage la « maison du billard » (récemment disparue) dans une anfractuosité de la falaise, et fait réaliser sur le rebord du plateau le plus petit des Escargots entouré d'un labyrinthe de buis.

A *Champ Bresson*, le sieur Bertrand devenu bientôt seul propriétaire, fait aménager un autre jardin anglais rivalisant de curiosités encore visibles sous les broussailles : grotte artificielle en rocaïlle, vastes allées bordées de bancs en pierre, « maison du billard » (sorte de jeu de croquet) aujourd'hui disparue dans une clairière avec plan d'eau, et sur le rebord du plateau, une *mastaba* carrée à degrés inspirée des primitifs tombeaux pharaoniques, ainsi que le plus monumental des escargots en pierres sèches en forme de tronc de cône. Toutes fabriques originales uniques dans la région, en parfaite concordance avec les goûts du XIXe siècle dans les jardins d'agrément de cette époque.



En redescendant du grand Escargot, passer devant le calvaire renversé sous la Révolution puis réédifié en 1826 grâce à un legs réalisé à sa mort par Marie Anne Henry. Ce calvaire fait aussi partie de l'ensemble des calvaires périphériques au village, qui délimitait autrefois l'espace béni et protecteur dans lequel il était permis de construire.

En descendant la Rue de la Porte, on longe à gauche un long et haut mur d'appareillage de pierres très régulier qui se prolonge Rue Joyeuse (une rue déjà connue sous ce nom en 1783), encadrant autrefois une simple vigne que ces murs préservaient par rayonnement nocturnes



6 La Villa Soleil :

Cette agréable demeure, remarquablement située au-dessus des jardins du village, doit son nom à son exposition exceptionnelle. Elle est tout à fait représentative des maisons bourgeoises de Cohons, qu'avaient fait édifier aux XVIIe et XVIIIe siècles les familles aisées de Langres, pour venir y passer le temps des vendanges.

La « Villa Soleil » a été successivement la propriété des familles langroises Dury, Claudon, Commoï, avant d'appartenir actuellement à la famille Di Stasio.

Avant le carrefour de la Rue du Mont, remarquer à droite une petite maison restaurée en gîte avec son four à pain préservé, encore couvert en laves. Derrière, en contrebas, s'étend un vaste replat au sol particulièrement fertile, qui servait autrefois à la culture du chanvre (chenevières), ainsi que d'un grand nombre de beaux jardins protégés par un micro-climat favorable, dont les fruits étaient jadis vendus par les femmes sur les marchés de Langres. Des jardins bien exposés, encore alimentés par des eaux abondantes et limpides habilement canalisées, qui jaillissent de toutes parts dans le village et les jardins.

On continuera de descendre la Rue de la Porte, dont le toponyme déjà connu en 1366 indique un passage (du latin « porta »). Il s'agit probablement d'un passage sous l'ancienne maison-forte des sires de Tilchâtel, présente autrefois sur les toutes dernières très hautes terrasses murées à l'appareillage régulier visibles sur la gauche de la rue, qui permettait de relier l'ancienne maison-forte à un colombier attesté en contrebas de la rue actuelle, en un endroit encore appelé « en Chatel » en 1303.

Remarquer à leur suite les escaliers de pierre donnant sur les jardins, parfaitement intégrés dans les murs. On rejoint alors le circuit court.

CIRCUIT COURT

7 L'ancienne Cure

En poursuivant par la Rue de l'Eglise, on remarque à gauche après le virage à angle droit, au n°4, une ancienne bâtisse des XVIe-XVIIe siècles, donnant sur une cour entourée de hauts murs en pierre couverts en laves.

Son emplacement pourrait être celui des fossés de la maison-forte relevée en 1228 sous l'église par Rénier de Nogent sur l'emplacement de la tour des Tilchâtel, puis aussitôt détruite par sentence épiscopale. Son ancien nom de *Rue des Tournoisiens* en 1491 (dérivé de l'ancien français Tornoir = tour), semble confirmer le fait.

La façade du grand bâtiment sur cour a été « rhabillée » au XVIIIe siècle d'une façade dans la mode du temps avancée d'un mètre sur la cour avec lucarnes de toiture. On voit encore sur le pignon gauche, une corniche destinée à protéger des prédateurs les pigeons logeant à l'arrière du trou d'envol supérieur. Remarquer à droite le grand appareil de la façade de la maison d'habitation sur rue, avec son toit en demie-croupe, dont le logement à l'étage surmonte deux grandes granges au portail cintré en vis-à-vis, avec cave de même à l'arrière.

Cette maison est-elle la plus ancienne cure du village ? Contiguë au cimetière, elle a une porte qui communique avec lui, et possède une plaque de cheminée aux armes de l'évêché. A partir de 1670, cette maison a été possédée par les familles Varaigne (ou Devaraignes) puis Chambley et Chauvot de Langres, avant d'échoir à la famille Clère de Cohons, dont le dernier occupant est Marie-Louise, veuve de Fernand Clère.

En continuant de descendre la Rue de l'Eglise en longeant de belles propriétés minérales, on aperçoit droit devant au loin, le château de Silière dans son écrin de verdure. A l'extrémité de cette même rue, prendre un escalier en pierre sur la droite, pour descendre la Rue Candrée : c'est la grande rue pleine de lumière, car exposée S-E (du latin « candor » = clarté), déjà appelée « Rue Candrey » en 1584.

Passer devant la mairie-école qui abrite l'école depuis le début du XXe siècle. Dans la partie basse de la cour de l'école, était autrefois le four seigneurial. En face, de l'autre côté de la rue, une modeste fontaine révèle l'écoulement de l'eau de la Fontaine-Sainte-Marie en ce lieu.

8 L'ancienne maison des notaires

Juste avant le portail monumental de l'ancienne maison des notaires au n°5, remarquer le pignon sur rue du XVIe – XVIIe siècle, présentant une entrée de grange cintrée et une lucarne typique de cette époque.

Depuis la rue, on aperçoit à travers le portail la cour intérieure, où sont visibles à droite les entrées du pressoir, de la grange et de l'écurie. Surmontant la cour au fond en prolongement de ces communs, on voit sur une terrasse en pierre avec fontaine privative encastrée, la partie habitation, qui servait également autrefois d'étude notariale.

Cette maison a anciennement appartenu à plusieurs notaires, dont le dernier, François Chareton notaire royal est bien connu, avant d'échoir à Jean-Louis Jourdeuil. Elle est restée depuis dans la même famille.

La Rue Candrée présente une majorité de maisons sur cour intérieure offrant des pignons sur rue, en un schéma qu'on rencontre plus couramment dans l'Aube ou la Lorraine, mais peu fréquent dans cette région.

On notera sur toutes les façades en pierre, des pierres débordantes sur toute la surface des murs, dénommées « pierres-passantes » ou « boutisses ». Elles sont destinées à la cohésion des deux parements de mur, et sont ainsi garantes de la solidité et de la longévité de l'ensemble de la construction.

En bas de la Rue Candrée, examiner sur la droite le calvaire adossé à une ancienne maison bourgeoise, qui a été dressé dans la seconde moitié du XVIIIe siècle par Nicolas Perrier et Anne Déchanet (mariés le 27 novembre 1745), et restauré en l'An X (1800-1801) par Nicolas Chareton. Il fait également partie de l'ensemble des calvaires périphériques au village, qui délimitaient autrefois l'espace béni et protecteur dans lequel il était permis de construire, à une époque où le quartier de l'évêque comme la rue de Longeau n'étaient pas encore véritablement construits.

Se diriger ensuite, soit en direction de Longeau (optionnel), soit en direction du quartier épiscopal par la Rue du Mont Choiseul.



9



La Rue de Longeau (optionnel)

Cette rue est représentative des villages de la Montagne de Langres, avec un habitat continu aux façades sur rue bien exposées S-E. Les maisons, généralement composées d'une modeste partie habitation et d'une grange selon un modèle répétitif, sont typiques de l'habitat des manouvriers du village. Quelques maisons dérogent pourtant à cette « règle » où les écuries restent malgré tout très rares : remarquer par exemple au n°8 une maison de vigneron avec entrée de cave voûtée en plein-cintre, et plus bas, le lucarnon (ou petite lucarne) inclus dans le linteau monobloc monumental d'une simple entrée d'écurie.

Cette rue parallèle à la rivière, surmonte les anciens moulins du village : l'ancien moulin du Chapitre, actuellement moulin Charton en contrebas de l'entrée de la rue. Mais également les deux moulins de l'évêque de Langres : moulin du Mai à l'autre extrémité de la rue (de l'ancien français maix = unité foncière de culture) et à l'extérieur du village à mi-chemin sur la route de Longeau, le moulin du Foultot autrefois précédé d'un étang.

Prendre la Rue du Mont Choiseul (du latin « caseola » = petites maisons) jusqu'au monument aux morts, et ensuite à droite la Rue Jean Garnier (bienfaiteur de la commune). S'arrêter face à la maison sise au n°4, qui présente une façade austère avec des grandes baies à petits carreaux : c'est la « Maison Diderot ».

10



La maison Diderot

Cette maison bourgeoise déjà connue au XVIIe siècle dans la Rue de la Mocquerie, (aujourd'hui Rue Jean Garnier), abrite une cheminée de la même époque, dont le manteau ouvragé fait environ deux mètres.

La maison a été achetée en 1705 par le coutelier langrois Didier Diderot, père de Denis (l'encyclopédiste), Denise et Didier-Pierre (chanoine puis grand archidiacre). A la mort du coutelier en 1759, elle restera indivise entre ses trois

enfants, mais elle était le plus souvent la résidence du chanoine Didier-Pierre, qui y fit aménager une petite chapelle latérale en 1777 afin de pouvoir y célébrer la messe avec ses amis ecclésiastiques de passage, pour les habitants de ce quartier assez éloigné de l'église paroissiale. Il n'en reste plus aujourd'hui que le bâtiment, transformé en cellier puis en remise. En réalité, Denis Diderot ne vint que rarement à Cohons, dans cette maison qu'il appelait familièrement « ma chaumière » et qu'il qualifiait par une affectueuse exagération, de « cellier de nos vendanges et grenier de nos moissons ». Il se faisait par contre expédier régulièrement à Paris « du vin, des légumes et des faisans » de ce petit domaine familial de Cohons.

A la mort de Denis en 1784 et du chanoine en 1787, la maison échut à Angélique, fille de Denis Diderot, mariée à Caroillon de Vandeuil. Elle passa ensuite par succession dans les familles Devon (apparentés aux Diderot), puis Simon et enfin Emery et Nicard de Langres.



11

Maison de la fin du XVI^e siècle

On sait peu de choses de l'histoire de cette maison, qui est représentative de la construction de ce quartier au cours des XVI^e - XVII^e siècle, que viendra parachever la construction du Château de Silière. Remarquer son linteau particulièrement orné à la mode du XVI^e siècle, avec niche (vide) rapportée au dessus, dont la tradition prétend qu'il proviendrait de la démolition du « Château de la Tour » ou

maison-forte de l'évêque.

Après le n°9 en fond de rue, prendre le sentier qui part à gauche et longe les anciennes chenevières et les jardins, pour rejoindre le parking du Château de Silière.

12

Le jardin et le château de Silière

Cet agréable domaine de trois hectares d'une seule pièce clos de hauts murs, est situé au lieu-dit Silière (du latin *Salinaria* = lieu marécageux > « en Salieres » en 1247). Il semble avoir été conçu en 1659 par Nicolas Méat, conseiller au bailliage et présidial de Langres, apparenté à Hubert Méat, avocat et maire de Langres en 1657, seigneur de Pisseloup.

Le château offre une façade sur jardin avec deux ailes en retour, donnant sur un vaste jardin ordonné (dit « à la française ») montant dans le coteau. Ce domaine, que la légende prétend avoir servi de résidence au Cardinal de la Luzerne évêque de Langres, a cependant toujours été privé. Après avoir appartenu longtemps à la famille Méat, il a été la propriété des familles langroises Le Picard-De Novilliers, puis Le Picard-d'Ascourd, puis en 1783 à François le Febvre avocat au parlement et à M. Dhouzet. En 1812, il échoit à François Bertrand (frère du sculpteur langrois Antoine-Henri Bertrand), puis à sa fille Zilia, épouse de Pierre Jacquinot avocat à Langres, et enfin à Marie Jacquinot sa petite fille, qui épouse Nicolas-Augustin Massin de Pressigny procureur impérial. Le domaine échoit ensuite successivement à Etienne Massin, Jacques Massin, et enfin à Pierre et Christiane Massin qui l'ont entretenu avec passion depuis 1972, avant de le transmettre à leur fille en 2012.



L'ensemble est surtout remarquable par son jardin « à la française », élaboré à la fin du XVII^e siècle, que la légende également applicable à celui de Prangey, prétend avoir été dessiné par Le Nôtre ou un de ses élèves ! Au XVII^e siècle, on rentrait dans la propriété en venant de Langres par le haut du jardin. En voici la description en 1684 : C'est un lieu « orné de fontaines, d'espaliers, de treilles ; à la droite la mesnagerie, à la gauche un verger, le pavillon dans le fond (c.à.d le château); la disposition est

si belle qu'en ouvrans la porte, on découvre toute la profondeur de ce beau séjour et une infinité d'eau qui jaillissent depuis la nappe-d'eau jusques en la cour en différentes manières, ou l'art joint à la nature, trouve de quoy satisfaire la curiosité ... le jardin a des beautés dissemblables : les unes sont naturelles, d'autres artificielles. Le canal qui court tout le long de l'allée du milieu, entrecouppé de cascades faits de si agréables variétés, qu'on ne peut la quitter pour visiter les autres beautés des allées, des grottes, des cabinets, des parterres, et d'autres canaux d'une eau si vive qu'on découvre jusques en son fond ».



Ce jardin a beaucoup souffert de la Révolution comme de la dernière guerre, après laquelle les statues ont dû être recalées et des charmes replantés. Pierre Massin qui a entretenu avec beaucoup de passion et de bonheur ce jardin multi-séculaire entré dans sa famille en 1812, voyait à travers l'ornementation de la statuaire mythologique grecque, « un accompagnement vers un chemin de lumière hautement symbolique » en une montée progressive vers la statue du Roi-soleil trônant tout en haut de la grande allée. Mais ce domaine, réaménagé après la Révolution, sera encore agrémenté après 1874 par Nicolas-Augustin Massin, de statues à l'antique près des bassins, dont celle en marbre provient de Langres. Aussi, sans anticiper des aménagements d'origine, nous verrions plutôt dans le message délivré primitivement par ce jardin, une allégorie de la victoire de la lumière sur le mal, correspondant mieux au sens de la visite d'origine par le haut.

Ce domaine inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, est ouvert à la visite lors de « Rendez-vous aux jardins » (1^{er} dimanche de juin), ainsi que quelques week-ends dans l'été. Se renseigner auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Langres.

